

# Zones humides non protégées à Grez-Doiceau

Affluent de la Néthen



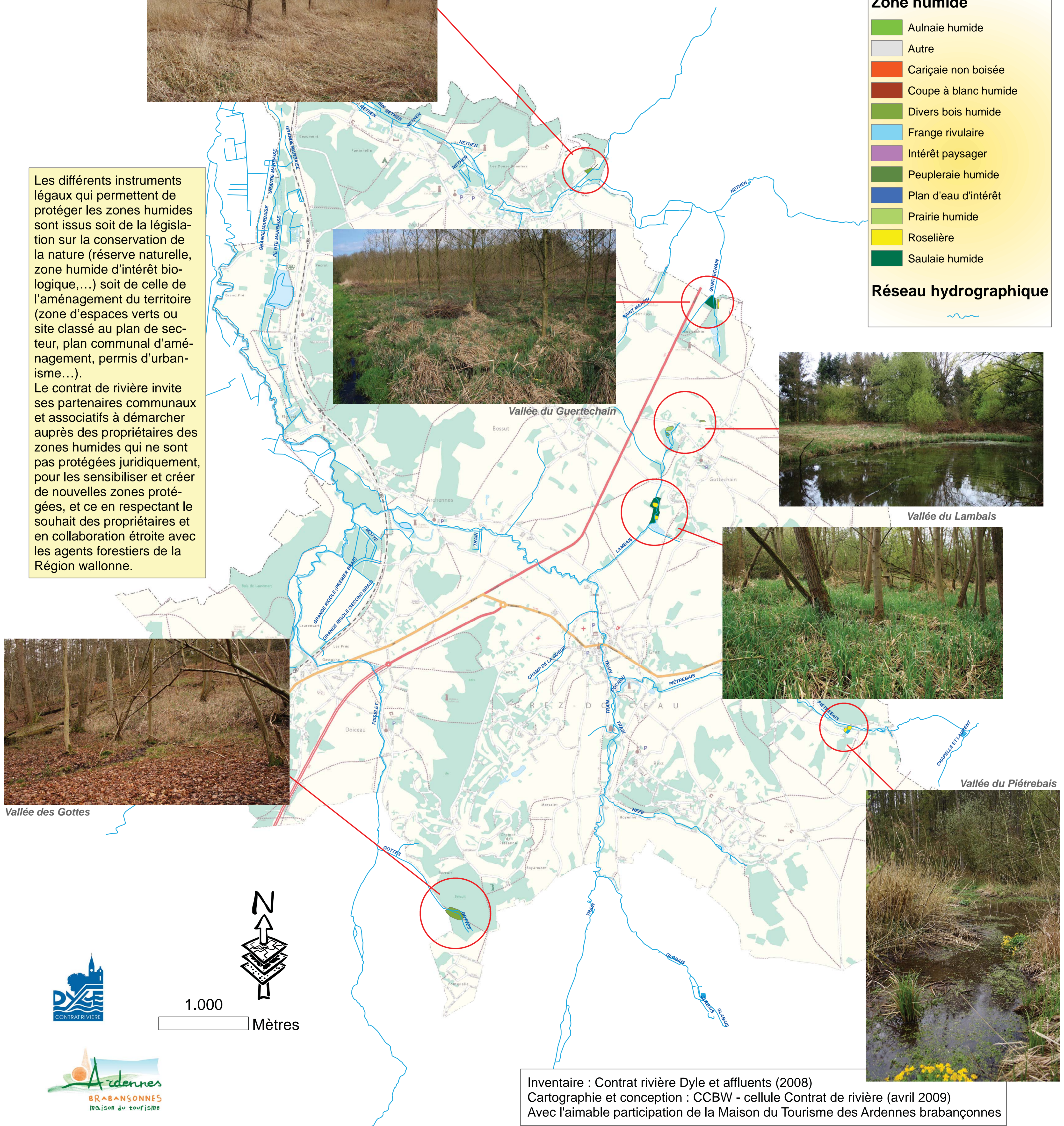
Les différents instruments légaux qui permettent de protéger les zones humides sont issus soit de la législation sur la conservation de la nature (réserve naturelle, zone humide d'intérêt biologique,...) soit de celle de l'aménagement du territoire (zone d'espaces verts ou site classé au plan de secteur, plan communal d'aménagement, permis d'urbanisme...).

Le contrat de rivière invite ses partenaires communaux et associatifs à démarcher auprès des propriétaires des zones humides qui ne sont pas protégées juridiquement, pour les sensibiliser et créer de nouvelles zones protégées, et ce en respectant le souhait des propriétaires et en collaboration étroite avec les agents forestiers de la Région wallonne.

## Zone humide

-  Aulnaie humide
-  Autre
-  Cariçaie non boisée
-  Coupe à blanc humide
-  Divers bois humide
-  Frange rivulaire
-  Intérêt paysager
-  Peupleraie humide
-  Plan d'eau d'intérêt
-  Prairie humide
-  Roselière
-  Saulaie humide

## Réseau hydrographique



Vallée du Guertechain

Vallée du Lambais



Vallée du Piétrebais

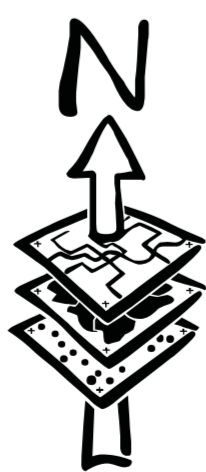


Vallée des Gottes



1.000

Mètres



Inventaire : Contrat rivière Dyle et affluents (2008)  
 Cartographie et conception : CCBW - cellule Contrat de rivière (avril 2009)  
 Avec l'aimable participation de la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises

